

MOUVEMENT DE GREVE NATIONAL DU 23 / 5 / 2019



Pas de bébés à la consigne !

Le S.A.F.P.T soutient le Collectif « Pas de bébés à la consigne » qui a présenté 20 propositions au Gouvernement au sujet de la réforme des modes d'accueil pour les jeunes enfants.

Certaines de ses propositions concernent directement les agents territoriaux œuvrant journalièrement dans les crèches et écoles...

Le S.A.F.P.T va donc lancer un préavis de grève nationale pour la journée du 23 mai prochain afin que les agents territoriaux puissent exprimer leur soutien ou rejoindre un lieu de manifestation organisé par ce collectif en toute quiétude.

MAM : Maison d'Assistant.e.s Maternel.le.s / EAJE : Etablissements d'Accueil du Jeune E

plus qualifiées pour l'encadrement des enfants dans les EAJE ;

un **taux d'encadrement dégradé** dans ces EAJE, de 1 professionnel.le pour 5 enfants jusqu'à 15 mois et 1 pour 8 après cet âge ;

des possibilités d'accueil **en surnombre quasiment tous les jours de la semaine** ;

une augmentation de la capacité d'accueil **des micro-crèches à 16 enfants** ;

la possibilité ouverte de **déroger au taux d'encadrement en MAM** jusqu'à 6 enfants par assistante maternelle pour assurer des remplacements ;

Une surface d'accueil **par enfant dans les**

responsables de cet accueil, le collectif **PAS DE BÉBÉS À LA CONSIGNE** revendique :

- ▶ de revenir à un ratio d'au moins **50% de professionnel.les les plus qualifié.es** en établissement,
- ▶ de passer progressivement à un ratio moyen d'encadrement d'**1 professionnel.le qualifié.e pour 5 enfants**,
- ▶ de limiter les possibilités d'**accueil en surnombre à 110%** de l'effectif en EAJE,
- ▶ de garantir la qualité de **professionnel.le de la petite enfance à la direction** des EAJE,
- ▶ d'inscrire dans le temps de travail des **temps de réflexion sur les pratiques** professionnelles,

Facebook : [Pas de bébés à la consigne](#)

SAFPT NATIONAL
1041, avenue de
Draguignan
ZI Toulon Est
83130 LA GARDE

La Garde, le 14 mai 2019

Monsieur Gérard DARMANIN
Ministre des Comptes et de l'action publique
139 rue de Bercy
75012 PARIS

Courrier recommandé A/R : 1A 147 290 3685 1
OBJET : Préavis de grève nationale du 23 mai 2019
Pièces jointes : Communiqué de grève

Monsieur le Ministre,

Par le présent, le S.A.F.P.T vous informe qu'il appelle tous les fonctionnaires territoriaux et plus particulièrement ceux œuvrant en petite enfance à se mobiliser le 23 mai prochain.

Cet appel fait suite à la réforme des modes d'accueil de la petite enfance prévue par le Gouvernement et qui reste, à ce jour, obscure voire inquiétante selon les points.

Le S.A.F.P.T soutient donc le mouvement initié par le collectif « Pas de bébés à la consigne » et appelle à manifester et à revendiquer notamment sur les points particulièrement sensibles pour les agents territoriaux :

- Ratio minimum de 50 % de personnel professionnel qualifié en EAJE.
- Ratio d'encadrement moyen d'un professionnel pour 5 enfants en EAJE.
- Réflexion professionnelle incluse dans le temps de travail.
- Amélioration des conditions de travail de ces personnels.

Le S.A.F.P.T se permet d'y ajouter un élément faisant partie de son cahier de propositions nationales depuis des années :

- La reconnaissance de ces personnels en Catégorie active au regard de la pénibilité du travail. Cette reconnaissance devant être accompagnée de l'obtention de la bonification d'un cinquième du temps de service effectivement accompli dans ces professions.

Pour les raisons et les demandes qui précèdent, le S.A.F.P.T dépose donc un préavis de grève pour le 23 mai 2019 en ce qui concerne les agents territoriaux titulaires et non-titulaires.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos salutations distinguées.

Yolande RESTOUIN
Secrétaire Générale



